



RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

COVID-19 en Tunisie

POINT DE SITUATION À LA DATE DU 20 AVRIL 2020

L'Observatoire National des Maladies Nouvelles et Émergentes surveille de près l'épidémie de maladie respiratoire « COVID-19 » causée par le nouveau coronavirus « SARS-CoV-2 » qui a été détecté pour la première fois dans la ville de Wuhan depuis le 31 Décembre 2019, dans la province du Hubei, en Chine, et qui continue de se propager dans de nombreuses régions et pays.

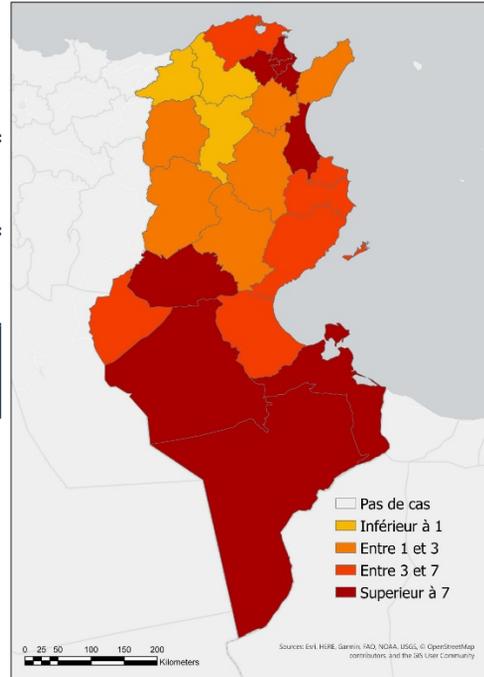
L'OMS a déclaré le 30/01/2020 l'épidémie actuelle du « SARS-CoV-2 » comme une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI) et ne recommande pas de restriction générale des voyages et d'échanges commerciaux jusqu'à présent. L'évaluation du risque d'extension est très élevée pour tous les pays.

Cette épidémie internationale est passée de cas importés et une transmission locale limitée dans quelques pays en janvier 2020, à une croissance rapide dans quelques pays dont la République de Corée, l'Iran et l'Italie en février, puis l'épidémie mondiale s'est propagée rapidement et s'est accélérée en mars.

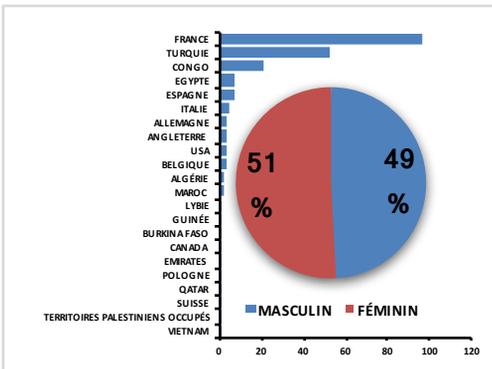
Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a officiellement déclaré que l'épidémie de COVID-19 était une pandémie.

En Tunisie, à la date du 20 Avril 2020, le nombre total de cas confirmés COVID-19 est de **901 cas** dont **665 cas autochtones (sur un total de 18165 prélèvements)**. L'évaluation actuelle du risque d'extension communautaire est très élevé et dépend largement de l'application des mesures de prévention : Dépistage ciblé, autoisolement et confinement.

901 NOMBRE DE CAS	229 IMPORTÉS 665 AUTOCHTONES 7 EN COURS D'INVESTIGATION
131 HOSPITALISÉS	35 RÉANIMATION
170 GUÉRIS	38 DÉCÈS
106 PERSONNELS DE SANTÉ	9 IMPORTÉS 96 AUTOCHTONES



Distribution géographique de l'incidence cumulée des cas COVID-19 par 100.000 H à la date du 20/04/2020

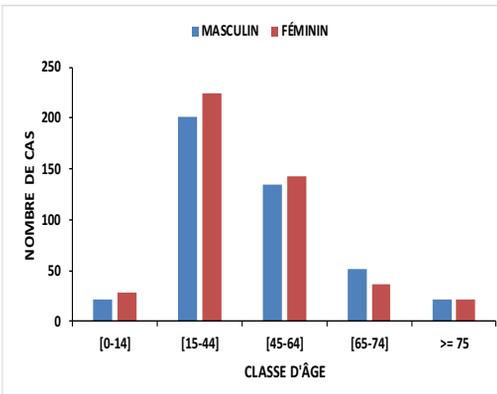


Répartition des cas importés COVID-19 par pays de provenance

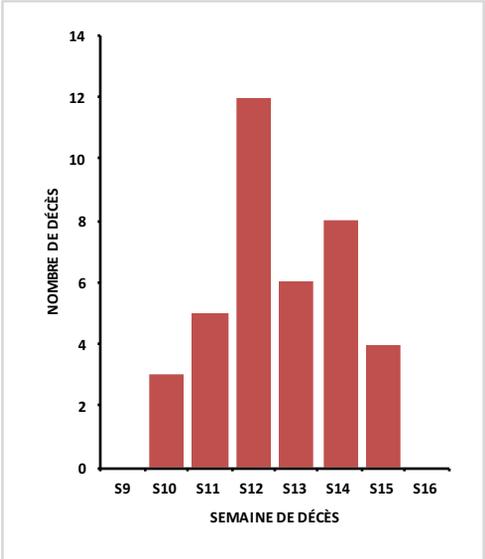
Depuis le 22 Mars et à la date du 20 Avril:
❖ Plus de 5420 sujets ont été rapatriés et placés dans des centres dédiés
❖ 1681 ont fini la période de quarantaine de 14 jours

À la date du 20 Avril 2020, un total de **18165 prélèvements** sont parvenus aux laboratoires de virologie et analysés (cas suspects et contacts étroits des cas confirmés) dont **901 étaient positifs** au SARS-CoV-2. L'âge moyen est de **43 ans** [4 mois-87 ans]. La létalité est de **4,21%**.

A la date du 20 Avril 2020, **38 décès** ont été enregistrés. L'âge moyen des décédés était de 67 ans [36 ans-86 ans] avec une nette prédominance masculine (sex ratio M/F =3,22). Parmi les décédés, 30 étaient hospitalisés (88%). Le délai moyen entre la date de début des signes et la date du décès était de 12 jours [0 jour-33 jours].



Répartition des cas COVID-19 par classe d'âge/sexe



Répartition des décès COVID-19 par semaines



Observatoire National des Maladies Nouvelles et Emergentes

+216 71 284 547/560/561
+ 216 71 89 45 33
alert.corona@ms.tn
www.onmne.tn

Définitions de cas COVID (Mise à jour le 15/04/2020)

Un cas suspect :

1. Toute personne :
 - Présentant une fièvre et/ou au moins un signe/symptôme d'infection respiratoire aiguë (toux ou difficulté respiratoire)
 - ET ayant voyagé ou séjourné dans une zone d'exposition à risque dans les 14 jours précédant la date de début des signes
2. Toute personne présentant des signes de détresse respiratoire aiguë pouvant aller jusqu'au SDRA (Syndrome de détresse respiratoire aiguë) nécessitant une hospitalisation.
3. Des cas groupés (dans le temps et dans l'espace) d'Infection Respiratoire Aiguë avec ou sans notion de voyage ou de contact avec un cas confirmé de COVID-19.
4. Au cas par cas, sera considéré comme cas suspect tout sujet présentant une fièvre et/ou un signe d'infection respiratoire aiguë (toux ou difficulté respiratoire) sans autre étiologie expliquant la symptomatologie.

Cas Probable :

1. Toute personne, symptomatique ou non, ayant eu un contact étroit avec un cas confirmé COVID-19 ou un porteur asymptomatique.
2. Toute personne présentant des signes cliniques d'infection respiratoire aiguë avec des signes scannographiques évocateurs

Cas confirmé

Toute personne, symptomatique ou non, avec une confirmation d'infection par le SARS-CoV-2 au laboratoire.



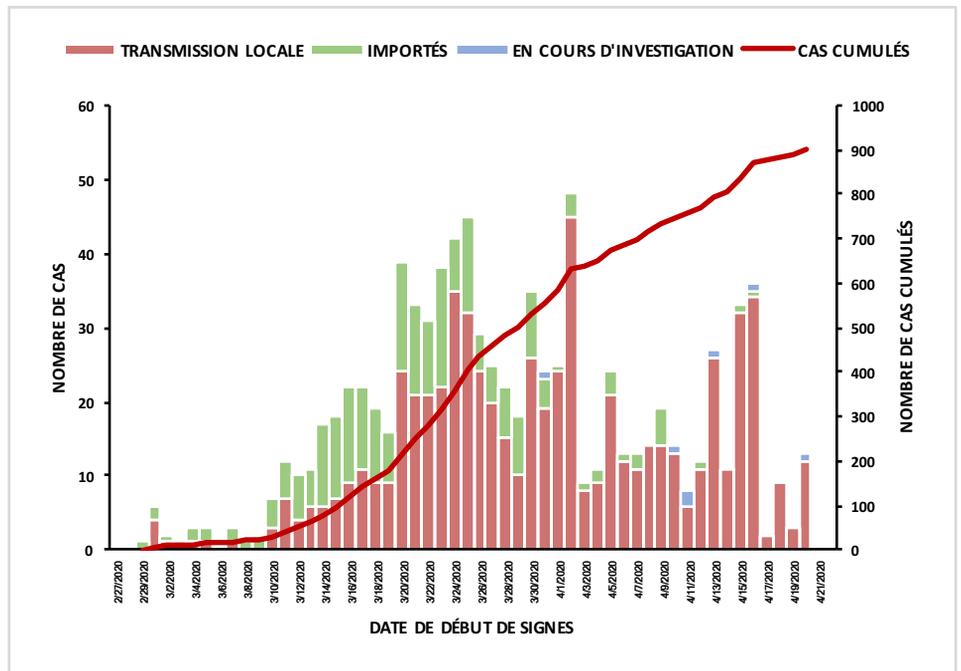
Observatoire National des Maladies Nouvelles et Emergentes

+216 71 284 547/560/561

+ 216 71 89 45 33

alert.corona@ms.tn

www.onmne.tn



Courbe épidémique des cas confirmés COVID-19-Tunisie

L'incidence cumulée est de **8,21/100 000 habitants**.

L'incidence quotidienne moyenne est aux alentours de **17 cas** [1-49]

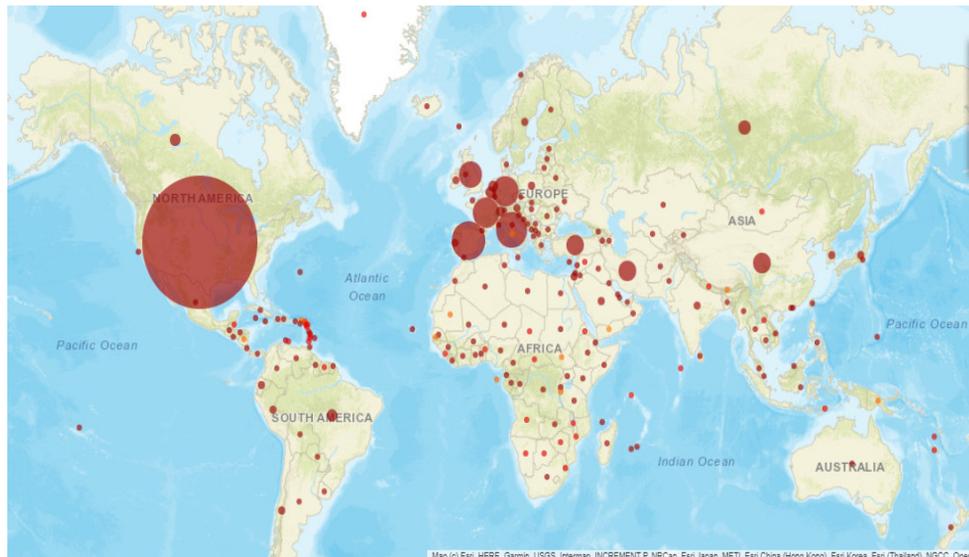
- Le nombre de cas importés est **toujours supérieur** au nombre des contaminations locales **jusqu'au 18/03/2020**.
- L'inversion de tendance (contamination locale vs cas importés) est manifeste à partir du **21/03/2020, annonçant l'installation de la transmission horizontale**
- L'allure de la courbe est en faveur d'une **transmission de personne à personne**
- La **courbe des cas cumulés** montre une **tendance à la hausse qui s'est accélérée à partir du 21/03/2020** avec un pic de 49 cas enregistrés le 02 Avril 2020

Les mesures prises : Autoisolement des cas, suivis des contacts, quarantaine des personnes provenant des zones à risque, fermeture des frontières, éducation sanitaire de la population et confinement **doivent être renforcées davantage** afin de freiner l'évolution de cette épidémie dans notre pays.

SITUATION INTERNATIONALE (Rapport de situation OMS du 20/04/2020)

2 314 621
NOMBRE DE CAS COVID-19

157 847
NOMBRE DE DÉCÈS COVID-19



DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE MONDIALE DU NOMBRE CUMULÉ DES INFECTIONS COVID-19

Définitions de cas COVID(2)

Décès COVID-19 : tout décès résultant d'un tableau clinique compatible avec un cas COVID-19 confirmé, non déclaré guéri, sans autre cause directe du décès ou tout décès d'un cas suspect ou probable avec confirmation par un test post mortem.

Les zones à risque sont définies comme :

Les pays où une transmission communautaire du COVID-19 est décrite.

Les régions de la Tunisie, déclarées par les autorités sanitaires nationales, comme foyers de transmission locale ou communautaire (voir la carte de distribution géographique de l'incidence cumulée).

Définition du contact étroit :

Un contact étroit est une personne qui :

a fourni des soins directs sans équipement de protection individuelle à un cas confirmé

a partagé le même environnement (lieu de travail, salle de classe, le ménage, rassemblements, salle d'attente, moyens de transports, etc...) qu'un cas confirmé pendant une période ≥ 15 minutes avec une distance inférieure à 1 mètre.

La période d'exposition pour un contact étroit d'un cas confirmé :

pour les cas symptomatiques : 3 jours avant la date de début des symptômes et pendant toute la période de portage du virus du cas confirmé

les cas asymptomatiques : 3 jours avant la date de prélèvement et pendant toute la période de portage du virus du cas confirmé

Le contact tracing : une recherche active des contacts étroits (symptomatiques ou non) des cas confirmés à mettre en œuvre immédiatement après la confirmation par RTPCR.

Les indications du prélèvement pour RTPCR : les prélèvements pour analyse virologique doivent être réalisés pour tous cas suspect ou probable, dans le cadre du contact tracing et dans les zones à transmission communautaire soutenue. De même pour toute mort suspecte.



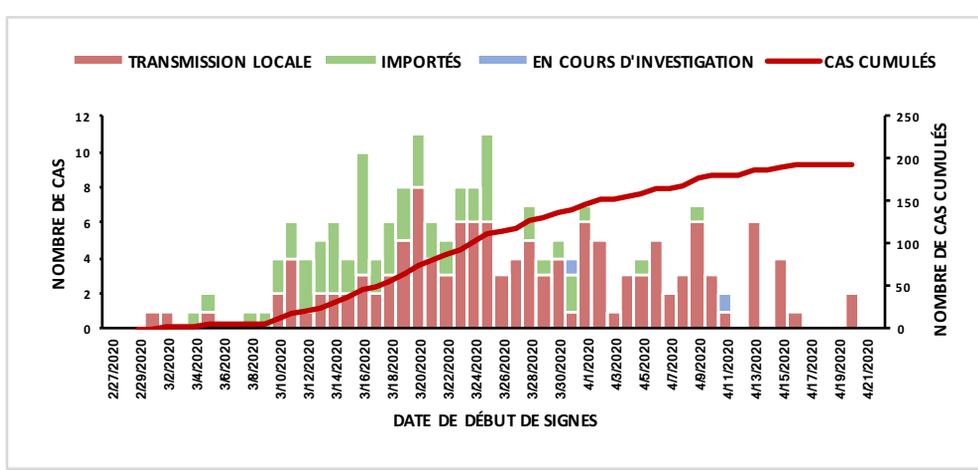
Observatoire National des Maladies Nouvelles et Emergentes

+216 71 284 547/560/561

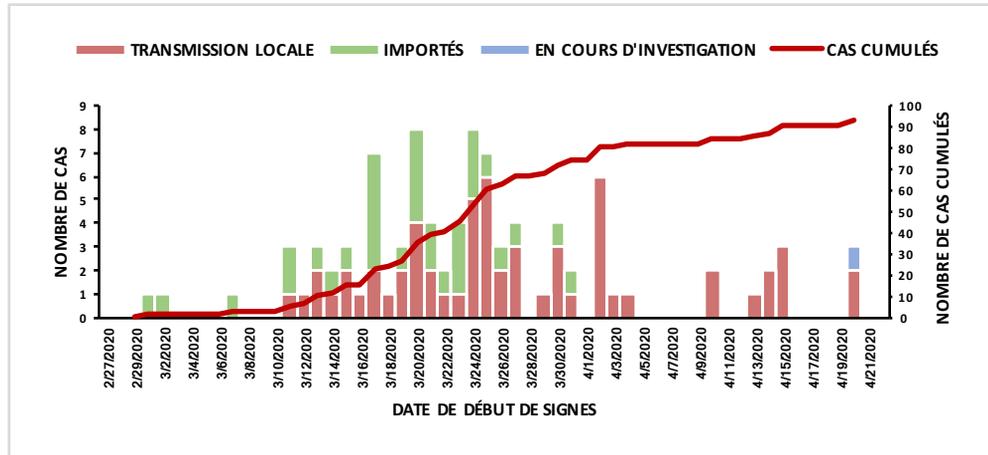
+ 216 71 89 45 33

alert.corona@ms.tn

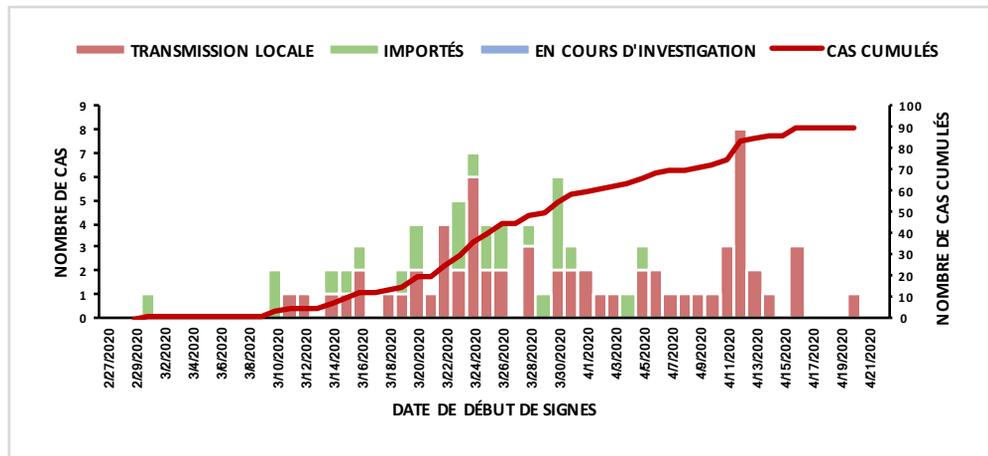
www.onmne.tn



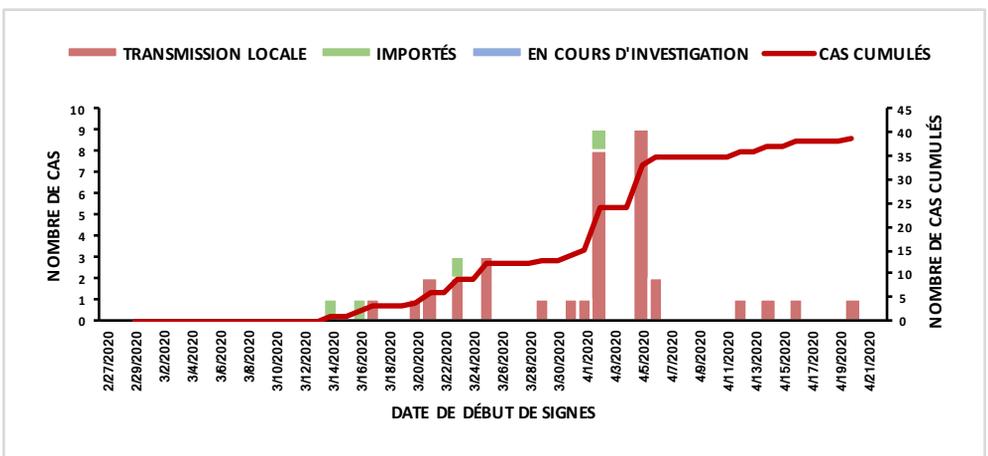
Courbe épidémique des cas confirmés COVID-19-Tunis



Courbe épidémique des cas confirmés COVID-19-Ariana



Courbe épidémique des cas confirmés COVID-19-Ben Arous



Courbe épidémique des cas confirmés COVID-19-Mannouba

Stratégie de riposte COVID-19 en Tunisie

Objectif Général est de **freiner la dissémination** de la propagation du SARS-CoV-2 au sein de la population afin **d'éviter le dépassement** de la capacité de réponse du système de santé

Les principes de base: Les 5 Early

1. Détection précoce des cas

2. Déclaration précoce des cas (confirmation de laboratoire)

3. Investigation précoce initiale + contact-tracing

4. Isolement précoce de tous les cas

5. Traitement et prise en charge précoce

Les Mesures de santé publique

1. Isolement de tous les cas positifs

2. Mise en quarantaine des sujets à risque

3. Mesures de confinement général

- Le dépistage ciblé concerne les cas suspects et probables
- Pour les régions à transmission communautaire soutenue (incidence supérieure à 7/100000 H), il est recommandé de procéder à une identification précise des foyers ayant enregistré une transmission locale intense, les isoler et les explorer par une recherche active des cas moyennant une organisation opérationnelle qui permet d'obtenir l'adhésion de la population (compagne par les hauts parleurs, contribution des élus locaux et des leaders d'opinion).
- Le contact-tracing devrait être mis en œuvre rapidement après la confirmation virologique du cas et inclura aussi les patients avec des images scannographiques évocatrices d'une infection par le COVID-19 même si la RT-PCR est négative.
- La guérison est déclarée si deux tests RT-PCR sont négatifs à 24 heures d'intervalle. Les sujets guéris doivent porter un masque chirurgical pendant deux semaines après la guérison



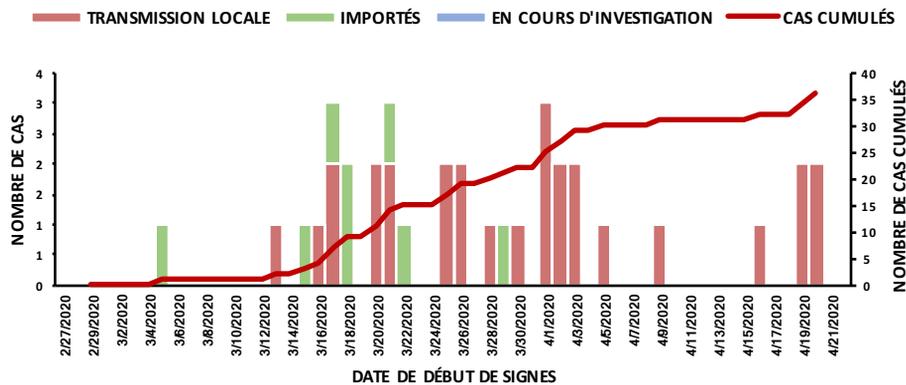
Observatoire National des Maladies Nouvelles et Emergentes

+216 71 284 547/560/561

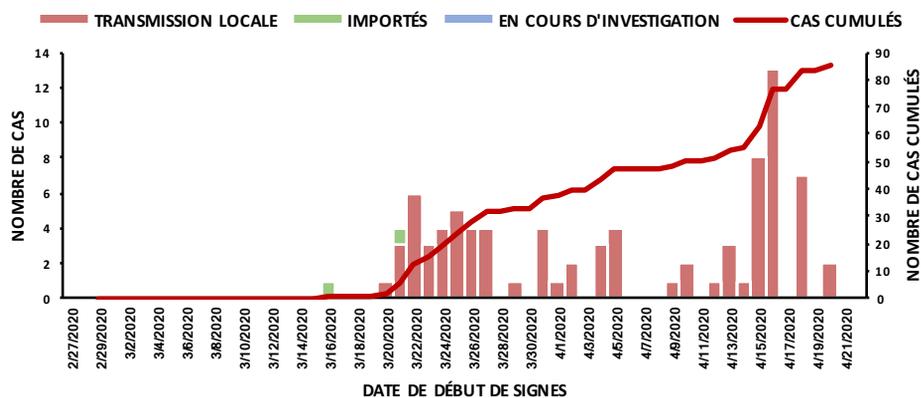
+ 216 71 89 45 33

alert.corona@ms.tn

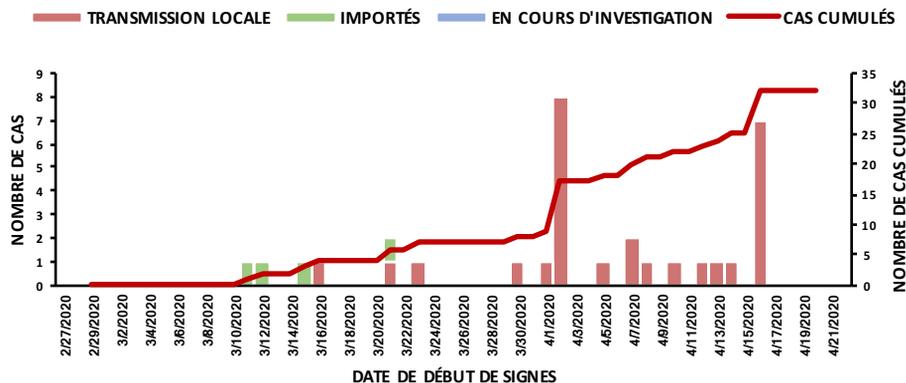
www.onmne.tn



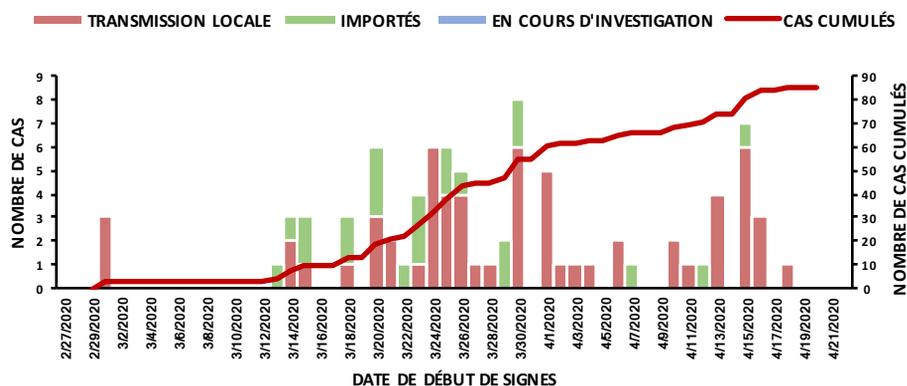
Courbe épidémique des cas confirmés COVID-19-Sfax



Courbe épidémique des cas confirmés COVID-19-Kébili



Courbe épidémique des cas confirmés COVID-19-Tataouine



Courbe épidémique des cas confirmés COVID-19-Médénine